REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5453

Attribution d'une subvention de 16 000 euros à la Maison des jeunes et de la culture de Ménival, pour l'organisation du festival "Eclats de Cirque", du 04 au 05 juillet 2020-Approbation d'une convention d'application

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur: M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE: 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/5453 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 16 000 EUROS A
LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE
MENIVAL, POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL
"ECLATS DE CIRQUE", DU 04 AU 05 JUILLET 2020APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Maison des Jeunes et de la Culture de Ménival, dont le siège social est situé au 29 avenue de Ménival à Lyon 5°, organise le Festival « Eclats de cirque », dans le parc de la Mairie du 5°, les samedi 4 et dimanche 5 juillet 20, en partenariat avec l'Ecole de Cirque de Lyon.

La MJC Ménival a pour objet de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux.

Installée au sein de la MJC Ménival, l'École de Cirque de Lyon est un espace d'expérimentation et d'apprentissage. Lieu de résidence et de spectacle, l'École de Cirque crée une dynamique de territoire autour des arts du cirque en impliquant les artistes et les publics. La programmation artistique du festival de l'édition 2020 est actuellement en cours de finalisation.

L'édition 2019 du festival « Eclats de cirque » a attiré 1 500 spectateurs.

Durant ce week-end, le public pourra découvrir les arts du cirque à travers des animations et des initiations ouvertes à tous : atelier aérien, jonglage, équilibre sur objets, mât chinois...

Le festival est axé autour des compagnies émergentes, en portant une attention particulière aux artistes du territoire lyonnais, qui viennent chaque année proposer leurs différents spectacles.

La MJC Ménival développe les actions de médiation à destination de tous les publics et des partenaires. Ainsi, des animations de proximité, des sessions d'initiation aux arts du cirque et un spectacle circassien (au sein de l'Ecole Elémentaire Diderot notamment) seront programmés en amont de l'événement.

La mobilisation des adhérents de la MJC Ménival autour de ce projet confirme notre choix de continuer à travailler autour d'un axe de proximité et d'établir un lien privilégié avec les habitants ; elle permet également d'accueillir de nouveaux publics.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont de :

- enrichir la discipline circassienne et promouvoir cette pratique artistique auprès du grand public ;
- favoriser la mixité des publics et les initiatives des habitants ;
- renforcer la visibilité du quartier Ménival sur l'ensemble de la ville ;

- consolider la dynamique partenariale sur le territoire ;
- proposer un événement convivial et fédérateur.

En 2019, l'association a reçu une subvention de 16 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet évènement, par la délibération n° 2019/4776 du Conseil municipal du 20 mai 2019.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 16 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 23 750 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de la MJC Ménival, je propose de lui allouer une subvention de 16 000 euros.

Les conditions et les modalités de versement de cette subvention sont formalisées par une convention d'application jointe au rapport.

Vu la délibération n° 2019/4776 du Conseil municipal du 20 mai 2019;

Vu ladite convention:

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 16 000 euros est allouée à l'association Maison des Jeunes et de la Culture de Ménival, pour l'organisation du festival « Eclats de cirque » du 4 au 5 juillet 2020.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Maison des Jeunes et de la Culture de Ménival, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT